

ADAPTER SON ENTREPRISE ET SON ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS REGLEMENTAIRES

Contenu pédagogique

- Rappels sur la loi ASV
- Impacts de la Loi ASV sur l'activité économique, sur son organisation sociale
- Travail opérationnel sur la construction de son projet de service, et/ou des outils de l'évaluation interne et/ou externe, et/ou le projet individualisé

Organismes et lieux de formation

- **EI GROUPE** EI GROUPE Montpellier, EI GROUPE Toulouse

▼ OBJECTIF

- Identifier les enjeux de la loi ASV sur la transformation des SAAD
- S'approprier le nouveau cadre réglementaire, mettre en œuvre les procédures,
- Construire et formaliser son projet de service et/ou les outils de l'évaluation interne et/ou extern...

▼ PUBLIC CONCERNÉ

Salariés des structures relevant de la branche des entreprises de services à la personne et plus particulièrement les dirigeants, encadrants et encadrants intermédiaires

▼ PRÉREQUIS

Aucun

▼ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

▼ DURÉE

14.00h